



Hornu, le 13 mars 2019

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

### LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Le CCCA se compose en moyenne de 10 à 15 aînés siégeant, en qualité de membre effectif ou suppléant, à titre personnel et/ou représentant l'éventail de leurs associations représentatives (ou délégués des groupements intéressés) actives sur le territoire de la commune suivant une répartition équilibrée.

L'acte de candidature est à adresser au Collège communal et doit comporter les renseignements suivants :

NOM	
PRÉNOM	
ÂGE	
SEXE	M / F (Biffer la mention inutile)
Représentant association (si nécessaire)*	Fonction :
PROFESSION ÉVENTUELLE	
ADRESSE	
LOCALITÉ	HORNU / BOUSSU (Biffer la mention inutile)

\*Lorsque le candidat représente une association, il faut y inclure le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, **les actes de candidatures sont à adresser au Collège communal, rue François Dorzée, 3 à 7300 Boussu, dans les délais suivants du 01/04/2019 au 31/05/2019 inclus, par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi).**

Le formulaire de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante : [adresse site web officiel commune](#)

Il est également disponible au sein du Plan de Cohésion sociale, située à la rue de la Fontaine 54 à 7301 – HORNU Tel : 065 69 18 12.

Signature du candidat :